

Ecrit par Echo du Mardi le 8 février 2024

Mme CASANOVA



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 8 février 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 février 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maître Stephan BAYSELIER Notaire Associé à Orange (Vaucluse)

179 rue de Colonel Arnaud Beltrame

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2023, Mme Josette Paule **CASANOVA**, en son vivant retraitée, demeurant à COURTHEZON (84350) EHPAD SAINT VINCENT, Rue de la Paix Née à GRAND-FOUGERAY (35390), le 3 août 1930 Célibataire Non liée par un pacte civil de solidarité De nationalité française Résidente au sens de la réglementation fiscale, Décédée à ORANGE (84100) le 20 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphan BAYSELIER, Notaire, Associé à ORANGE (84100), le 13 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Ecrit par Echo du Mardi le 8 février 2024

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphan BAYSSELIER, notaire à ORANGE (84100), référence CRPCEN : 84048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.